

DÉSIGNATION	SOLDE	CADRE	CATÉGORIE au tableau de classement annexé au décret du 12 décembre 1889 sur les indem- nités de route, de séjour et sur les passages.	DÉSIGNATION DU GRADE servant de base à la fixation de la pension.
Administrateurs en chef. } 1 <sup>re</sup> classe. 2 <sup>e</sup> classe.	16.500 à 17.000	$\frac{1}{4}$ au maximum de l'effectif des Admi- nistrateurs.	1 <sup>re</sup> catégorie B	Commissaire de la marine.
	15.000 à 16.000		id.	Com <sup>re</sup> -adjoint de la marine.
Administrateurs..... } 1 <sup>re</sup> classe. 2 <sup>e</sup> classe. 3 <sup>e</sup> classe.	13.000 à 14.500	$\frac{1}{2}$ au maximum de l'effectif des Ad- ministrateurs ad- jointes.	id.	Com <sup>re</sup> -adjoint de la marine.
	11.000 à 12.500		id.	id.
	9.000 à 10.500		id.	id.
Administrateurs-adjoints } 1 <sup>re</sup> classe. 2 <sup>e</sup> classe. 3 <sup>e</sup> classe.	8.000 à 9.000	»	id.	Sous-com <sup>re</sup> de la marine.
	6.500 à 7.500	»	id.	id.
	5.000 à 6.000	»	2 <sup>e</sup> catégorie	Aide-Com <sup>re</sup> de la marine.
Administrateurs stagiaires.....	4.000 à 4.500	»	id.	Aide-Com <sup>re</sup> de la marine.

NOTA. — La solde d'Europe est fixée d'une manière uniforme à la moitié de la solde coloniale.